

Compte rendu de l'interpellation de la direction locale par les collègues du SPF lundi 19 juin 2023

Toulouse, le 19 juin 2023

À l'issue du CSA local relatif à l'élection des représentants au comité médical, les collègues du SPF sont venus dans la salle des Capitouls pour interpellier le DRFiP concernant le véritable plan « social » qu'ils ont découvert au hasard d'une transmission par mail sur la boîte fonctionnelle du service (cf notre tract du 26 mai 2023 : <https://31.cgtfinesancespubliques.fr/actualites/article/spf-le-coup-de-massue>).

La lecture de la lettre-pétition (que vous trouverez sur notre site à l'adresse <https://31.cgtfinesancespubliques.fr/actualites/article/lettre-petition-des-spf-de-haute-garonne>) signée par la quasi-totalité des agent·e·s des SPF a été réalisée par un des collègues, qui a été chaleureusement applaudi.

En réponse, M. Lorand a excusé M. Perrin, en congé jusqu'au lendemain. Ce dernier n'a donc pu répondre aux agents. Le responsable du pôle pilotage et ressources, présent, n'a pas répondu davantage aux revendications exprimées dans l'adresse des collègues alors que bon nombre des questions posées concernaient pourtant sa sphère de responsabilités. Néanmoins, il a informé les agents « qu'un « CoDir » avait lieu demain et que M. Perrin serait là ». Une invitation déguisée à destination des collègues, à notre sens, « préparée à l'entraînement ».

Les agents du service se sont ensuite adressés à M. Lorand pour témoigner de leur ressenti :

« Nous, on a du mal à accepter cette restructuration. On est considéré comme des pions, dirigés par des bureaucrates. La qualité du service public foncier n'existe plus ! Les SAPF ne sont pas des services d'appuis. C'est l'inverse qui se produit : ce sont les SPF qui viennent à l'appui de ces services. »

« Nous vous avons prévenu, à l'époque, que la fusion SPF / Enregistrement ne fonctionnerait pas. Vous l'avez faite, puis dé faite. C'était pareil avec la fusion SIP / CDIF ! »

« Notre fichier est dévasté, on nous demande de faire clic clic clic à toute vitesse, quel que soit le résultat. Vos réformes ne marchent pas, c'est un fait ! On ne fournit plus un service public digne de ce nom. Votre restructuration, je n'en veux pas. Ils n'ont qu'à délocaliser tous les cadres supérieurs de Bercy qui nous pondent ces réformes.

« On nous parle de bien être au travail, on nous donne des plantes, des affiches. On s'en fiche de tout ça ! »

« Votre seul objectif, c'est la statistique du délai de publication. Le reste, toutes les incidences des réformes sur notre travail quotidien, cela n'existe pas pour la direction. ».

« La démétropolisation, c'est un leurre. Vous savez que ça ne revalorisera jamais aucun territoire d'affecter 30 agents dans une commune. Au final, on prend des contractuels car les titulaires ne demandent pas ces services. Ça ne fonctionnera pas, vous le savez, et dans cinq ans vous ferez marche arrière. »

« En matière RH, le « plan social » SPF débutant en 2022, vous n'avez pas offert aux agents les priorités auxquelles ils pouvaient prétendre en 2022 et 2023». On a bien compris ! Vous voulez qu'on reste jusqu'en 2027 et après vous nous jetterez ! »

« Comment allez-vous expliquer aux collègues qui vont arriver en septembre dans ce service qu'ils en ont que pour deux ou trois années à y rester ? »

« La fiabilité du droit de propriété est une des garanties de la démocratie. Négliger cette mission, c'est remettre en cause ce principe fondamental. La crise récente en Grèce a eu pour origine cette problématique. »

« Il n'y a pas que le délai fichier au SPF. On n'a pas le temps de traiter les rejets et corrections de formalité. On est au début de la chaîne, mais la chaîne elle va finir par casser, à force de tirer dessus. ».

Il est assez aisé de comprendre le malaise ressenti par les collègues à la lecture de ces quelques interventions.

Les organisations syndicales ont ensuite réuni les collègues pour discuter avec eux de ce qu'ils envisageaient pour donner suite à leur interpellation de la direction.

Il a été convenu que les collègues donneraient suite à « l'invitation » de se rendre au CoDir de demain (mardi 20 juin à 10 h) pour exprimer leurs revendications au DRFiP directement.

Les agents ont également convenu avec l'intersyndicale du dépôt, par les élus et mandatés à la formation spécialisée, d'un droit d'alerte concernant les risques psychosociaux auxquels ils sont exposés, compte tenu de la pression des indicateurs (délai de publication des actes notamment), de l'impact du plan social qu'ils ont découvert inopinément.

Les agents ont employé, dans la lettre pétition, des termes forts : « *indigne, ignoble, irresponsable, catastrophe humaine, personnelle et professionnelle* ».

Le dépôt du droit d'alerte aura donc lieu demain, mardi 20 juin, à la direction, pour être consigné dans le registre ad'hoc.

La CGT, au sein de l'intersyndicale DRFiP 31, prendra toute sa place pour faire aboutir les légitimes revendications des personnels en défense de la mission, du service public, de l'emploi et des conditions de travail.

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne

Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse

<https://31.cgtfinancespubliques.fr/>

cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

Suivez-nous sur Facebook et Instagram : [@cgtfinancespubliques31](#), Twitter [@CGTfip31](#)